

NOTICE D'UTILISATION

Extreme Racing™

Conçues pour vous faire franchir la ligne rouge et la ligne d'arrivée



TPPL
THIN PLATE PURE LEAD*
TECHNOLOGY

*PLAQUES FINES EN
PLOMB PUR

EnerSys
Power. Full Solutions

ODYSSEY
THE EXTREME BATTERY

POURQUOI VAUT-IL MIEUX UTILISER DES BATTERIES ODYSSEY® EXTREME RACING™ ?

DURÉE DE FONCTIONNEMENT GARANTIE PLUS LONGUE

Avec une durée de vie théorique comprise entre huit et douze ans (flottante) et une durée de vie utile comprise entre trois et dix ans, les batteries ODYSSEY® Extreme Racing™ vous font économiser du temps et de l'argent car vous n'avez plus besoin de changer votre batterie aussi souvent. Les batteries ODYSSEY Extreme Racing bénéficient d'une garantie de deux (2) ans sur les défauts de fabrication.

COUPLE PLUS PUISSANT ET CAPACITÉ DE RECHARGE RAPIDE

La puissance développée dans les 5 premières secondes par les batteries ODYSSEY Extreme Racing est deux à trois fois supérieure à celle des batteries conventionnelles de même taille, et cela même à des températures extrêmes de - 40°C (- 40°F). De même, avec une recharge facile sous tension constante (via l'alternateur ou un chargeur indépendant), l'intensité de démarrage n'est soumise à aucune limitation, de sorte que l'utilisateur est assuré d'une récupération rapide après des caractéristiques recharge.

FLEXIBILITÉ DE MONTAGE

La batterie ODYSSEY Extreme Racing peut s'installer dans n'importe quelle position (sauf tête en bas), sans pénaliser pour autant ses performances. Il n'y a aucun risque que de l'acide se répande vu que les batteries ODYSSEY Extreme Racing recombinent leurs gaz internes pendant qu'elles débitent du courant ou se rechargent. La conception de la batterie ODYSSEY Extreme Racing, régulée par des valves, ne nécessite pas de tubes pour évacuer l'acide ; cela supprime le risque de brûlures acides ou d'endommagement des chromes et des peintures.

RÉSISTANCE SUPÉRIEURE AUX VIBRATIONS

Les batteries ODYSSEY Extreme Racing intègrent une technologie de qualité militaire et ont subi des tests rigoureux démontrant leur robustesse générale et leur tolérance exceptionnelle envers les contraintes mécaniques abusives.

PRÊTES DÈS LA RECEPTION

Les batteries ODYSSEY Extreme Racing sont expédiées entièrement chargées. Si la tension de la batterie ODYSSEY Extreme Racing est égale ou supérieure à 12,65 V, installez-la simplement dans votre véhicule et vous êtes prêt à partir ! Si la tension est inférieure à 12,65V, soumettez-la à une recharge rapide en suivant les instructions qui figurent dans le manuel d'utilisation de la batterie ODYSSEY Extreme Racing et/ou dans le manuel technique. Même si la tension mesurée dépasse 12,65 V, le fait de soumettre la batterie à une recharge rapide ne l'endommagera pas.

EXPÉDITION SANS SOUCIS

Grâce à sa conception à cellule sèche, le ministère US des transports (USDOT) a classé la batterie ODYSSEY Extreme Racing sans risque de débordement, de sorte que son acheminement peut avoir lieu sans souci par messagerie express ou par avion.

PLUS LONGUE DURÉE DE STOCKAGE

À la différence des batteries conventionnelles, qui requièrent une recharge toutes les six à douze semaines, les batteries ODYSSEY Extreme Racing sont stockables, à l'état entièrement chargé et à une température de 25°C (77°F), pendant une période pouvant atteindre deux ans. Ces batteries sont stockables pendant deux ans ou jusqu'à ce que la tension en circuit ouvert (OCV) descende à 12,00 V, au premier des deux termes atteints.

RÉCUPÉRATION DES CONDITIONS INITIALES APRÈS UNE DÉCHARGE PROFONDE

Si la batterie ODYSSEY Extreme Racing devait se décharger profondément, rechargez-la simplement en suivant les instructions figurant dans ce manuel.

INSTALLATION

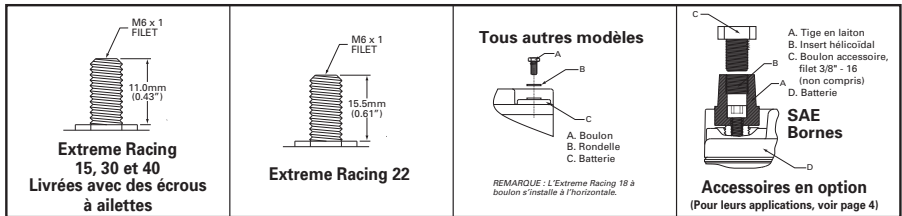
Normalement, votre batterie ODYSSEY® Extreme Racing™ est prête à installer dès sa sortie de l'emballage ! Mesurez la tension de la batterie ; si elle est égale ou supérieure à 12,65 V, installez-la ; si celle-ci est inférieure, reportez-vous au chapitre recharge.

L'UN QUELCONQUE DES CAS SUIVANTS VOUS FERA PERDRE LE BÉNÉFICE DE LA GARANTIE :

- SI LA BATTERIE ENTRE EN CONTACT AVEC DE L'ESSENCE OU DU GAZOLE
- SI VOUS RETIREZ LE COUVERCLE ÉTIQUETÉ
- SI VOUS RETIREZ OU DÉTRUISEZ LE CODE BARRE DE LA BATTERIE

NE COURT-CIRCUITEZ JAMAIS LES BORNES DE VOTRE BATTERIE ODYSSEY® EXTREME RACING™ !

Pour que l'installation se fasse de manière sûre, retirez tous objets métalliques tels que les montres, bracelets et autres bijoux personnels.



1. A l'aide de procédures adéquates telles que recommandées par le constructeur du véhicule, débranchez soigneusement les câbles de votre ancienne batterie et retirez-la du véhicule. Rapportez la batterie usagée au revendeur de batteries ; il se chargera de leur recyclage adéquat.
2. Examinez les câbles de batterie existant pour détecter toute corrosion, endommagement par l'acide ou détérioration de l'isolation. Remplacez-les si vous constatez une détérioration.
3. Positionnez votre batterie ODYSSEY Extreme Racing dans le support à cet effet et attachez-la fermement contre le véhicule.
4. Raccordez le câble positif du circuit d'allumage à la borne positive (+).
5. Raccordez à la borne négative (-) le câble négatif relié à la masse du moteur ou du châssis.
6. Vissez le boulon, la vis ou l'écrou au couple spécifié dans le tableau. Si vous utilisez le boulon accessoire (C), maintenez la tige en laiton (A) avec une pince-étau et exercez un couple antagoniste. Faites de même avec l'installation du câble de batterie automobile General Motors®.

REMARQUE : Cette batterie est une batterie étanche régulée par valves ; elle ne demande aucun ajout d'eau ou d'électrolyte (acide).

Ouvrir la batterie fait perdre d'office la garantie !

REMARQUE SPÉCIALE !

- INSTALLATIONS CUSTOMISÉES DE LA BATTERIE ODYSSEY EXTREME RACING SUR MOTOS À CYLINDRES EN V. BATTERIES 18, 20, 25 ET 35
Si votre moto à cylindres en V est équipée d'un stator/alternateur standard monophasé 32 A, la batterie appropriée ODYSSEY Extreme Racing peut se retrouver déchargée après un déplacement d'environ 250 Km. Pour éviter cette situation, nous recommandons vivement d'utiliser un chargeur intelligent dédié aux motos préexistantes équipées de l'alternateur 32 A ; ce chargeur marchera en permanence pendant les heures où la moto ne sert pas ; ou sinon il faudra installer un stator/alternateur triphasé de 40 A ou plus, surtout s'il s'agit d'une moto neuve.
- Remisage longue durée de véhicules comportant des ordinateurs d'injection de carburant, des alarmes, un GPS et d'autres appareils électriques requérant en permanence le courant de la batterie pour alimenter les mémoires actives : il faut compenser ce prélèvement de courant au moyen d'un chargeur d'entretien, de recharges périodiques ou en débranchant la batterie pour empêcher l'apparition irréversible de cristaux de sulfates dans l'oxyde des plaques de batterie. Le fait de ne pas prendre ces mesures détruit la capacité de la batterie et rend la garantie caduque vu qu'il ne s'agit pas là d'un vice de matière ou de fabrication couvert par la garantie.

Plage de températures opérationnelles : - 40°C (- 40°F) à 45°C (113°F) sans capotage métallique

*Performances de démarrage à froid, S.A.E J537 JUIN 82 et EN50342 - 1 :2006

Le CCA (EN) est la transposition des résultats testés CCA (SAE)

**Courant pulsé

† Peut être équipée d'une borne automobile en laiton

Modèle de batterie ODYSSEY® Extreme Racing™ Modèle de batterie	Tension	PHCA* ** (5 sec) A	CCA* (SAE) A	CCA* (EN) A	Capacité nominale Ah		Réserve Capacité minutes	Longueur mm	Largeur mm	Hauteur mm	Poids kg	Borne	Couple spécifié Nm max	Résistance Interne (mΩ)	Courant de court- circuit
					C20	C10									
Extreme 8	12	310	100	121	8	7	9	138.0	86.0	101.0	2.7	M4 Réceptacle	1.0	27.1	455A
Extreme 15	12	370	156	187	15	14	25	200.0	77.0	140.0	5.7	M6 Vis	3.9	13.5	891A
Extreme 18	12	535	200	239	14	13	21	170.2	99.1	157.0	5.4	M6 Vis	4.5	8	1000A
Extreme 20	12	545	185	221	13	12	18	177.8	85.6	131.3	5.7	M6 Réceptacle† ou réceptacle SAE 3/8"	5.6	10	1200A
Extreme 22	12	625	265	316	18	17	27	170.2	99.1	175.0	6.0	M6 Vis	4.5	7	1800A
Extreme 25	12	680	220	263	16	16	24	184.7	79.0	169.4	7.0	M6 Réceptacle† ou réceptacle SAE 3/8"	5.6	7	1800A
Extreme 30	12	950	450	535	34	32	60	250.0	97.0	156.0	9.0	M6 Vis	3.9	7.1	1700A
Extreme 35	12	925	380	452	28	27	52	168.6	179.0	128.0	11.8	M6 Réceptacle† ou réceptacle SAE 3/8"	6.8	5	2400A
Extreme 40	12	1100	500	594	45	43	87	250.0	97.0	206.0	12.5	M6 Vis	3.9	5.1	2450A

STOCKAGE DE LA BATTERIE ODYSSEY® EXTREME RACING™ ET RÉCUPÉRATION APRÈS UNE DÉCHARGE PROFONDE

La figure 2 montre la relation entre une tension en circuit ouvert (OCV) et l'état de charge (SOC) de la batterie ODYSSEY® Extreme Racing™.

(A) Comment puis-je reconnaître l'état de charge de la batterie ?

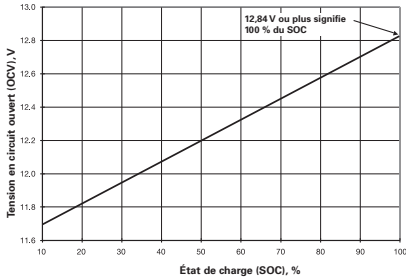


Figure 2 : Relation entre l'OCV et le SOC de la batterie ODYSSEY® Extreme Racing™

Tant que la batterie n'a pas été chargée ou déchargée pendant 6 heures ou plus, il est possible d'utiliser la figure 2 pour déterminer le SOC de la batterie ODYSSEY Extreme Racing. Pour mesurer son OCV, munissez-vous d'un voltmètre numérique de haute qualité. Le graphe montre qu'une batterie ODYSSEY Extreme Racing en parfait état, pleinement chargée, aura un OCV de 12,84 V ou plus à 25°C.

(B) Combien de temps peut-on stocker la batterie ? Reportez-vous à la figure 3 ci-dessous. A 25°C (77°F), ces batteries peuvent être stockées pendant 2 ans maximum. La durée de stockage s'allonge au fur et à mesure que la température diminue. Il faut recharger la batterie avant de la stocker.

En gros, chaque tranche de 10°C supplémentaire réduit la durée de stockage d'environ de moitié. Si la température grimpe à 35°C (95°F), la batterie ne pourra être stockée qu'un an seulement avant qu'une recharge devienne nécessaire. La figure 3 ne s'applique que si la batterie a été entièrement rechargée.

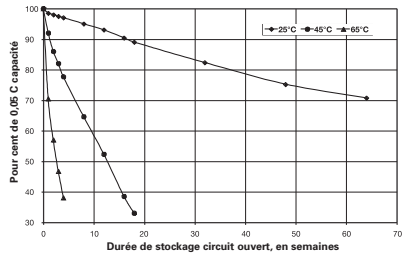


Figure 3 : Durée de stockage de la batterie ODYSSEY® Extreme Racing™ en fonction de la température

MAINTENANCE

Les batteries ODYSSEY® Extreme Racing™ sont très différentes des batteries standards à acide liquide dégageant librement leur gaz vers l'atmosphère. La batterie Odyssey Extreme Racing est une batterie étanche à recombinaison de gaz régulée par soupapes. Il ne se produit aucune corrosion de la borne positive ni corrosion de la zone environnante. Les batteries ODYSSEY Extreme Racing sont expédiées départ usine entièrement chargées mais, avant de les installer, vérifiez si la tension de la batterie est égale ou supérieure à 12,65 V. Si ce n'est pas le cas, rechargez-la en suivant la procédure ci-dessous.

REMARQUE : Ne la rechargez pas dans un compartiment hermétique.

Ne tentez jamais de retirer le couvercle et les bouchons des cellules car cela provoquerait la défaillance de la batterie.

CHARGE

Le tableau ci-après permet de déterminer l'état de charge de la batterie ODYSSEY Extreme Racing :

Tension lue au voltmètre	État de charge (SOC)
12,84 V ou plus	100%
12,50 V	75%
12,18 V	50%
11,88 V	25%

Pour que la batterie ODYSSEY Extreme Racing offre une longue durée de vie, il est important de la maintenir proche de la pleine charge, soit approximativement à 12,8 V. Si la batterie alimente des équipements consommateurs d'énergie pendant son stockage, il faudrait débrancher le câble négatif de la batterie ou utiliser un chargeur d'entretien indépendant. Les chargeurs basse puissance (2,0 A) permettant d'atteindre des tensions finales de recharge comprises entre 13,5 et 13,8 V en vue du stockage maintiendront entièrement chargée une batterie entièrement chargée, mais ne pourront recharger une batterie ODYSSEY Extreme Racing ayant subi une décharge profonde.

Vu que certains véhicules de course n'ont pas d'alternateur (perte totale), les types de chargeurs automobiles standards ne sont pas conçus pour restituer 105 à 108 % de l'énergie soustraite. Ils rechargent normalement à 80 à 95 % et attendent de l'alternateur qu'il finisse de recharger la batterie. Les chargeurs énumérés sur notre site Web (www.odysseybattery.com) ont été spécifiquement conçus pour les batteries ODYSSEY Extreme Racing susceptibles de subir, de manière routinière, une décharge profonde. Ils fournissent d'abord une recharge à 105 à 108 % et commutent ensuite sur la recharge de stockage.

Un chargeur dédié intelligent a été spécialement conçu pour les batteries ODYSSEY Extreme Racing et son emploi s'impose dans les applications impliquant, de manière routinière, une décharge profonde. Ce chargeur offre une recharge à 105 à 108 % et commute ensuite sur la recharge de stockage.

Si un chargeur automobile standard a été utilisé pour recharger rapidement une batterie déchargée en raison d'un accessoire consommateur, il faut veiller à ce que la tension ne dépasse pas 15 V pendant la recharge. Un voltmètre portatif peut servir à vérifier cela périodiquement. Le tableau suivant indique le temps nécessaire pour conférer aux batteries 85 à 90 % de leur pleine charge pendant l'utilisation d'un chargeur automobile débitant entre 14,5 et 15,0 V. Pour recharger la batterie pleinement, prévoyez 4 à 8 heures supplémentaires de recharge sous une tension comprise entre 14,5 et 15,0 V.

ODYSSEY® Extreme Racing™ Modèle de batterie	Temps requis pour recharger à 90 % une batterie entièrement déchargée	
	Chargeur 10 A	Chargeur 20 A
Extreme Racing 8	48 minutes	24 minutes
Extreme Racing 15	1 ½ heures	45 minutes
Extreme Racing 18	2 heures	1 heure
Extreme Racing 20	2 heures	1 heure
Extreme Racing 22	2 ¼ heures	1 ¼ heures
Extreme Racing 25	2 ½ heures	1 ¼ heures
Extreme Racing 30	3 heures	1 ½ heures
Extreme Racing 35	3 ½ heures	1 ¾ heures
Extreme Racing 40	4 heures	2 heures

STOCKAGE HIVERNAL

Lorsque stockée à basse température, la batterie ODYSSEY® Extreme Racing™ ne perd pas l'énergie chargée ; il n'est donc pas nécessaire de la soumettre à une recharge d'entretien pendant les mois d'hiver. Avant de stocker la batterie en fin de saison, mesurez sa tension pour être sûr qu'elle est pleinement chargée ; la tension doit être égale ou supérieure à 12,84 V; rechargez-la si nécessaire. Débranchez le câble négatif de la batterie pour empêcher l'application de toutes consommations électriques pendant le stockage. La batterie ODYSSEY Extreme Racing ne gèle pas jusqu'à - 40 °C (- 40 °F), de sorte qu'elle peut rester dans le véhicule. Elle peut être stockée 2 ans ou plus à une température inférieure à 25°C (77°F).

Un chargeur d'entretien débitant du 12 V à 3 A pourra rester branché à la batterie si cette dernière reste stockée pendant des périodes prolongées ou si elle alimente des consommations parasites pendant le stockage. La tension de la recharge d'entretien mesurée aux bornes de la batterie doit être comprise entre 13,5 et 13,8 V. Pour recharger votre batterie, nous recommandons d'utiliser un chargeur dédié intelligent. Sur notre Web www.odysseybattery.com, vous trouverez des informations avancées sur ces chargeurs, y compris des adresses où les acheter.

GARANTIE:

EnerSys® Energy Products Inc. (ci-après dénommé « le fabricant ») garantit que ses batteries ODYSSEY® Extreme Racing™ (ci-après dénommées « la batterie ») sont exemptes de vices de matière et de fabrication pendant la période de garantie applicable. La période de garantie applicable est de deux (2) ans. La période de garantie applicable court depuis la date d'achat attestée par le ticket de caisse original ou, si aucun ticket de caisse n'est disponible, depuis la date d'expédition par le fabricant. Au cours de la période de garantie applicable, la batterie sera remplacée gratuitement si des vices de matière ou fabrication (et pas une simple décharge) rendent un ajustage nécessaire. Renvoyez simplement la batterie, pour remplacement, à un revendeur agréé de batteries ODYSSEY Extreme Racing, et joignez le ticket de caisse original. Cette garantie peut varier d'un pays à l'autre ; pour connaître la garantie applicable, contactez votre grossiste ou revendeur agréé de batteries ODYSSEY Extreme Racing.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

A. Le fabricant décline toute obligation au titre de la garantie limitée énoncée ci-dessus dans le cas où la batterie serait endommagée ou détruite au cours de l'un ou plusieurs des événements suivants :

- Usage abusif ou négligence ou si le couvercle décoratif sommital a été retiré.
- Intempéries telles que le vent, la foudre, la grêle ; les dommages dus au feu, à une collision, une explosion, au vandalisme, au vol, à la pénétration d'un corps étranger ou à l'ouverture du boîtier de batterie de quelque manière que ce soit.
- Une recharge excessive, insuffisante, une recharge ou une installation avec les polarités inversées, une maintenance inadéquate, une décharge profonde de la batterie due à la présence d'une charge électrique passive, ou une manipulation abusive de la batterie consistant - énumération non exhaustive - à utiliser les bornes de la batterie pour la soulever ou la porter. Les chargeurs à régime lent ne débitant pas une tension de recharge d'entretien comprise entre 13,5 et 13,8 V (non inférieure à 13,5 V et non supérieure à 13,8 V) provoqueront une défaillance précoce de la batterie. L'utilisation de tels chargeurs fait également perdre d'office le bénéfice de la garantie couvrant la batterie.
- Une installation inadéquate de la batterie ou l'absence de capotage métallique la protégeant dans les applications à hautes températures et fortes vibrations.
- Détérioration normale des qualités électriques, ou l'accélération d'une telle détérioration en raison de conditions faisant s'accélérer une telle détérioration.
- Utilisation de la batterie dans une application requérant un couple ou une réserve nominale plus élevés que celui et celle pour lesquels la batterie a été conçue, ou si la capacité de la batterie est inférieure à la capacité batterie spécifiée par le fabricant du véhicule, ou si la batterie sert dans des applications pour lesquelles elle n'a pas été conçue.

B. Pour bénéficier des prestations en garantie :

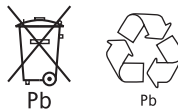
1. Renvoyez la batterie à tout grossiste ou distributeur agréé de batteries ODYSSEY Extreme Racing.
2. S'il s'avère que la batterie présente un vice de matière ou de fabrication conformément aux termes de la présente garantie, elle sera remplacée.

CETTE GARANTIE LIMITÉE REMPLACE D'UNE PART, LE FABRICANT DÉCLINE ET EXCLUT D'AUTRE PART, TOUTES AUTRES GARANTIES, LÉGALES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS - ÉNUMÉRATION NON EXHAUSTIVE - TOUTE GARANTIE DE COMMERCIALISABILITÉ OU D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER. LE FABRICANT SERA SEULEMENT ET UNIQUEMENT TENU, EN CAS DE RUPTURE DE GARANTIE, DE REMPLACER LA BATTERIE AU COURS DE LA PÉRIODE EFFECTIVE DE GARANTIE. EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE D'UNE PERTE OU D'UN DOMMAGE DE QUELQUE AUTRE NATURE QUE CE SOIT, QU'ELLE OU IL SOIT DIRECT(E), ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF/CONSÉCUTIVE, INFLIGÉ(E) À TITRE DE SANCTION, SPÉCIAL(E) OU AUTRE. DE MÊME, LE FABRICANT N'AURA PAS À RÉPONDRE DE TOUS FRAIS D'ENLÈVEMENT OU D'INSTALLATION, OU DE TOUTE PERTE DE TEMPS OU DE BÉNÉFICES: Certains pays et/ou états fédérés ne permettent pas de limiter la durée d'une garantie implicite, ou d'exclure ou de limiter les dommages accessoires ou consécutifs, de sorte que les restrictions susmentionnées ne s'appliquent peut-être pas à votre cas. Cette garantie vous confère des droits légaux spécifiques susceptibles de varier d'un pays à l'autre ou d'un État fédéré à l'autre.

Veuillez conserver le ticket de caisse. Le ticket de caisse est indispensable si vous voulez bénéficier de la plus longue couverture par la garantie

**Cet espace a été prévu pour votre commodité,
pour y fixer l'original de votre ticket de caisse.**

Recyclez toujours correctement votre batterie plomb et acide : rapportez-la à un centre de recyclage agréé ou à un concessionnaire automobile.



**NE METTEZ JAMAIS DES BATTERIES
USAGÉES À LA POUBELLE !**

EnerSys

P.O. Box 14145
Reading, PA 19612-4145, USA
Tél: +1-610-208-1991
+1-800-538-3627
Téléfax: +1-610-372-8613

Regional Sales

EnerSys S.A.R.L.
Rue Fleming
ZI Est - BP 962
62033 Arras cedex
France
Tel: +33(0) 3.21.60.25.25
Fax: +33 (0) 3.21.73.16.51

EH Europe GmbH
Division Leclanché
Rue Saint-Roch 36
CH-1401
Yverdon-les-Bains
Tel: +41 (0)24 423 35 00
Fax: +41 (0)24 423 35 05

EnerSys B.V
Lusthovenlaan 9
2640 Mortsel
Belgium
Tel.: +32(0)3 443 7510
Fax: +32(0)3 443 7520

**Website: www.odysseybattery.com
www.enersys-emea.com**

© 2009 EnerSys. Tous droits réservés.
Les marques de fabrique et logos mentionnés sont propriété d'EnerSys et de ses sociétés affiliées, sauf General Motors® qui n'est pas propriété d'EnerSys.